

An Amzer

VOLUME 4 N° 54 PRINTEMPS 2006

Fête de la Bretagne

Gratuit

Fest Yves Gouel Erwan

2006

Venez en famille le 21 mai
Au Parc Laurier à Montréal

11h Messe
12h Buffet
(Spécialités bretonnes)
14h Musique
danse, jeux,
Pétanque (concours)
Tirage (tombola)
tout l'après-midi.

édition 9^e
gwech

Organisé par : l'Union des bretons du Canada
<http://welcome.to/bretons.ca>

Le mot du président

page 2

Libre opinion

.Pour que le breton ne meure pas
page 3
.Grève de la faim de Yannig Baron
président de Dihun...
page 3, suite page 5

La sélection de Pierrick

page 4-5

L'élimination de Claude de
France du duché de Bretagne

page 6-7

La vie de l'Union

page 8



Le mot du président

Demat an holl!

Dans moins d'un mois nous allons célébrer la Saint-Yves. Je souhaite que nous soyons très nombreux à nous retrouver lors de cette occasion. Espérons que le temps sera de la fête cette année.

Avec quelques membres du conseil d'administration nous procédons actuellement à une enquête sur vos attentes vis à vis de l'Union. Tout d'abord merci de votre accueil et d'accepter de prendre le temps de répondre à notre questionnaire. Il ressort déjà des premiers résultats de ce sondage que vous souhaitez retrouver les fondements de l'Union, à savoir la création d'un réseau de solidarité permettant l'échange d'informations pour les emplois, le logement, les démarches administratives, etc... C'est un retour aux sources très important. Dans la prochaine édition de notre journal nous vous ferons un compte-rendu complet de ce sondage.

Les membres qui ont assisté au Fest-noz du 18 mars et aux ateliers de danses et de ``jam`` ont eu la chance de rencontrer Julien Tymen, penn-sonneur au bagad du moulin vert à Quimper. En plus de sa gentillesse il a un talent fou. Nous avons passé de très bons moments en sa compagnie. Nous avons également lancé l'étude de sa venue avec son bagad pour la Saint-Yves 2007. Un beau projet?

Rendez-vous donc le 21 mai prochain au Parc Laurier et bonne Saint-YVES.

Claude



NOUVEAU T-SHIRT

Le nouveau T-shirt de l'union est disponible, vous pouvez l'acquérir au prix de 15 dollars plus frais de port.

NOS ANNONCEURS

Biscuiterie La Petite Bretronne, Blainville
Crêperie Ty-Breizh, Montréal
Dr François Lubrina, medecin vétérinaire, Montréal
Hôtel Château de l'Argoat, Montréal
Maître Saladier, Boisbriand
Sutton, Montréal
Service financiers Investors, Westmount
Transports Gé-Ber, Montréal-Nord
St-Basile le Grand,
Voyages Polar Bear.

*Toutes les entreprises citées sont membres annonceurs de l'Union des Bretons Inc.
Merci.*

Dépôt légaux

Bibliothèque Nationale du Canada
Bibliothèque Nationale du Québec

ISSN

1480-8870 (1480-8889 pour le web)

Rédaction

Claude H. Rolland
Julienne Guihard
Pierrick Sauvage
Hubert Sellier

Infographie

Patrice Ladroue



VOYAGES POLAR BEAR INC.
4000 blvd. de Maisonneuve Ouest
#3002, Westmount
Québec, Canada
H3Z 1J9



Pour que le breton ne meure pas.

On aime la Bretagne pour son identité. Elle s'affirme dans ses paysages, ses traditions, un folklore facilement donnés en partage. Bretagne est univers dit la mémoire commune. C'est un constat que le visiteur ne tarde pas à établir : la culture bretonne n'enferme pas sur un sanctuaire, elle invite à embrasser le monde. Cette culture vient de la nuit des temps. Des peuples celtiques établis en Allemagne dont l'essaimage en Europe commence à l'âge du bronze. Les historiens comparent la force de leur civilisation à celle des Grecs en Méditerranée. Les Celtes ont écrit l'histoire et se sont déployés grâce au véhicule d'une langue dont le breton est, avec plusieurs autres, la noble survivance.

Pourquoi en parler ? Parce que cette petite langue se meurt. Et alors, dites-vous ? C'est vrai, la mort du breton n'empêchera pas la Terre de tourner plus ou moins rond. Comme celle du français, de l'espagnol ou du russe, demain. Ce serait la destinée des langues que de s'éteindre. Il est cependant une poignée d'irréductibles qui ne se résignent pas à voir des trésors de culture remisés aux archives des civilisations, convaincus que toute langue portée au tombeau entraîne avec elle une parcelle de l'univers. Les Gallois, les Catalans ont refusé ce déterminisme des parlers minoritaires. Et ils ont eu raison. Dans la Grande-Bretagne et l'Espagne modernes - démocratiques et européennes - gallois et catalan ne sont pas seulement les témoins d'un riche passé : ils usinent l'avenir. Ils sont le fer de lance de réussites économiques et sociales, porteurs d'une dynamique de territoire que beaucoup leur envient. Les Bretons surtout.

D'une génération à l'autre, depuis que Paris a décidé de n'entendre qu'un seul idiome dans l'Hexagone, ceux-ci s'agitent pour faire reprendre vie à leur langue. Mais, avec moins de 200 000 locuteurs dans une population de 3 millions d'âmes, 30 000 qui le lisent et 10 000 qui l'apprennent à l'école, elle est déjà comateuse. La ranimer et l'enraciner dans le futur nécessiteraient de donner des moyens nouveaux à son enseignement et de la conforter dans l'espace public. Pour cela, il faudrait la reconnaître en ratifiant la charte européenne des langues régionales, ce que la France est l'une des rares nations à n'avoir pas fait.

Méfiance ? La langue bretonne porte sur sa blouse, comme une mauvaise étoile, la tache de la collaboration. Et tant pis

si ce n'est le fait que d'un groupe infime et ne constitue pas un particularisme, il plaît aux tenants d'un État central, seul à décider de tout, que des Bretons aient fauté. Cela légitime leur intransigeance. Elle est aussi suspectée d'avoir voulu se maintenir par les bombes jusqu'au début de ce XXI^e siècle. À tort : le recours à la violence a toujours été condamné, ici, partout et par tous.

La décentralisation leva une grande espérance. Mais, à peine amorcée, elle est en panne et laisse les Régions, sans moyens ni compétences, parler beaucoup et réaliser peu. Alors, ce week-end, en ultime recours, le mouvement culturel breton va mobiliser l'opinion à l'occasion d'Assises tenues à Carhaix. Pour tenter de faire entendre enfin raison à un État prompt à recommander à ses partenaires étrangers de protéger leurs cultures minoritaires, mais incapable d'y travailler sur son propre sol. En espérant que la campagne présidentielle favorisera l'écoute et la prise de conscience.

Didier Pillet

Extrait du Ouest France du 28 avril 2006.

Grève de la faim de Yannig Baron président de Dihun...

Le Conseil Culturel de Bretagne, et les nombreuses fédérations et associations qu'il représente, font part de leur vive émotion face à la grève de la faim commencée depuis 7 jours (le 19 avril) par Yannig Baron, président de l'association Dihun Breizh (Association des parents d'élèves de la filière bilingue de l'enseignement catholique).



Les multiples refus et lourdeurs qu'il dénonce (voir la liste jointe) sont inacceptables et d'autant plus incompréhensibles qu'ils sont contraires aux souhaits de la population (comme le montrent les multiples sondages sur le sujet ou encore le vote à l'unanimité par l'Assemblée Régionale d'un plan volontariste).
(Suite page 5)

DOCTEUR FRANÇOIS LUBRINA
MÉDECIN - VÉTÉRINAIRE

SUR RENDEZ-VOUS
Tél.: (514) 737-6699

4920, Côtes-des-Neiges
Montréal, Qc, H2X 1C7

Catherine Thoueille

Distributrice indépendante herbalife
(514) 891-9743

catherine_herbalife@yahoo.fr

Etes-vous fatigué d'être fatigué ?
Forme / santé / nutrition / énergie .
NOUVEAUTÉ : LIFTOFF, la boisson énergétique qui vous aidera à rester alerte, réduit la fatigue mentale, 0 sucre, 0 calorie.



La sélection de Pierrick

À LIRE :

«Les meilleures recettes de Bretagne» de Françoise Feneteau.

(1)

Voici l'essentiel des gastronomies armoricaines en 60 recettes, des plus simples aux plus élaborées. Elles sont illustrées par de belles photos en couleur on y trouve entre autres: artichauts vinaigrette, far au pruneaux, fricassée d'andouille, kig a farz, confiture des «johnnies», cotriade À vos fourneaux.

«Coiffes et costumes de Bretagne» de Jean-Pierre Gonidec.

(2)

Les Bretons en leurs costumes. Ce guide vous permet de mieux appréhender les liens très concrets fixés par la nécessité, les rivalités de villages, l'esthétique ou tout simplement le hasard, qui unissent les gens et leurs vêtements traditionnels. Une vision des coiffes et costumes résolument dépoussiérée, très documentée...

«Les bagnards du Canal de Nantes à Brest La vie au camp de Glomel» de Jean Kergrist.

(3)

Voici l'histoire du camp qui abrita pendant 10 ans plusieurs centaines de bagnards pour la construction de l'impressionnante tranchée de Glomel dans les Côtes-d'Armor. L'auteur nous raconte la dure vie de ces bâtisseurs d'un ouvrage d'art qui a déplacé autant de roches et de terre qu'une grande pyramide d'Égypte. L'histoire a tant marqué la population que cette partie du canal est toujours appelée la tranchée des bagnards.

«Bagad - Vers une nouvelle tradition.» de Armel Morgant et Jean-Pierre Poignant.

(4)

Un beau livre sur l'histoire des Bagadous, ces ensembles emblématiques de la Bretagne. Le texte revient sur l'histoire tumultueuse de cette invention, somme toute récente, mais rapidement devenue incontournable dans le paysage culturel:

spectacles, formation des plus jeunes, concours, bagadous militaires, mélanges musicaux... Illustrés de nombreux clichés d'archives, c'est une rétrospective d'un siècle de musique bretonne et plus de soixante ans de bagadou.

À ÉCOUTER :

«Pevar Den» de Dek Vloaz

(5)

On les connaît par leur répertoire varié et leur plaisir évident à faire danser. Ils ont l'envie et le talent. Ils savent les transmettre, ils ont le son qui fait plaisir et le rythme qui va avec...

«Forzh penaos» de Deus Ganin

(6)

Coueurs de festou-noz, oiseaux de nuit, ces gaillards animent les nuits bretonnes jusqu'à plus soif! Une ambiance festive et des airs enjoués rien que pour vous.

«Anthologie de la musique bretonne» Les groupes à danser.

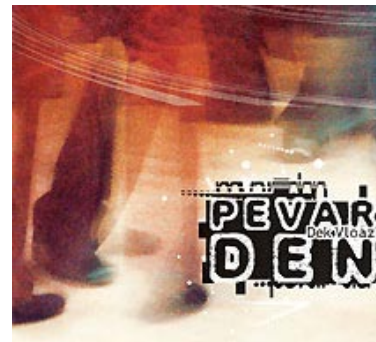
(7)

Double Cd, pochette reliée en cuir, livret de 88 pages. On y trouve 36 groupes de l'histoire de la musique à danser, un fest-noz dont on a jamais osé rêver!!

Tous les articles dont il est question ici sont en vente à Montréal chez Coop Breizh.

1 2
3 4
5 6 7

Pierrick



Planète NONI

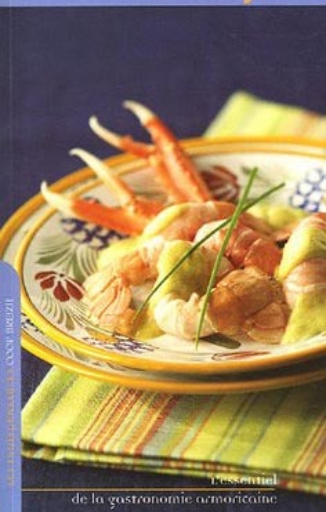
TÉL.: (514) 493 4940
TÉL.: (514) 918 1219
www.planete-noni.com

Le jus que votre mère vous aurait donné si elle l'avait connu.

Cidrerie du Minot

376, Chemin Covey-Hill
Hemmingford (Qc) J0L 1H0
TÉL.: (450) 247 3111
FAX.: (450) 247 2684

Recettes de Bretagne



J.-P. Gonidec / D. Mingant

COSTUMES ET COIFFES DE BRETAGNE



ÉDITIONS OUEST-FRANCE

Grève de la faim de Yannig Baron président de Dihun...



(Suite de la page 3)

tariste de politique linguistique). Des refus et des lourdeurs qui ne correspondent ni à l'intérêt de l'Enseignement Catholique d'être en adéquation avec les attentes de la population, ni à l'aide financière qui lui est apportée par la Région et les Départements pour le développement du breton.

L'insuffisance des résultats mis en évidence par l'évaluation officielle du Rectorat ne fait que refléter les manques dénoncés par Yannig Baron. La crédibilité de l'Enseignement Catholique ne peut s'enorgueillir d'un tel bilan !

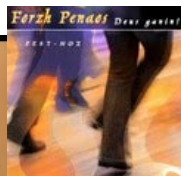
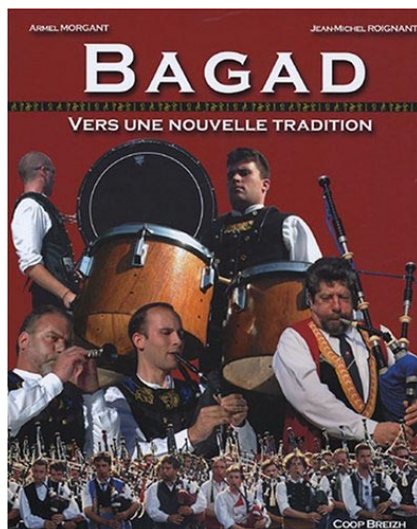
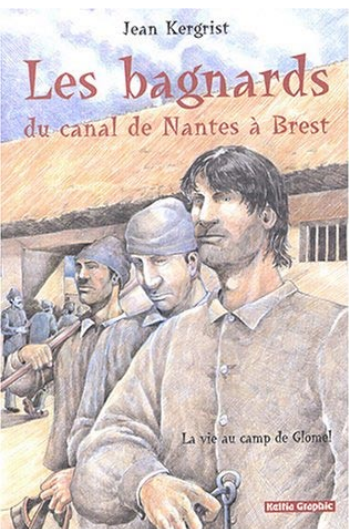
Cette attitude est d'autant plus incompréhensible qu'elle est en contradiction avec la lettre pastorale de Monseigneur Gourvès, en 2003, qui résume fort bien toutes les raisons tant culturelles, qu'humanistes ou même économiques fondant la nécessité d'un engagement décidé pour un bilinguisme réel et « demandant à l'Ecole Catholique d'accentuer son effort... de prendre les mesures utiles pour permettre à tous... de pouvoir accéder à cette langue et à cette culture... ».

Nous espérons vivement que l'Enseignement Catholique aura à cœur :

- de trouver rapidement des réponses aux différentes demandes de Dihun et de Yannig Baron, et d'améliorer ainsi la qualité de son enseignement,
- de s'inspirer largement des préconisations de Monseigneur Gourvès,
- et d'éviter ainsi de laisser un homme prendre des risques pour obtenir ce qui est un DROIT fondamental reconnu par toutes les Conventions internationales : le droit à sa culture.

Patrick MALRIEU

Président du Conseil Culturel de Bretagne
Le 25 avril 2006



Gé-Ber transport inc. Gérard Bernard
Président

TRANSPORT EN VRAC
Enlèvement de la neige

5320, Industriel
Mtl Nord Qc, H1G 3H4
TEL.: (514) 352-1287

524, rue Sherbrooke est
Montréal Qc, H2L 1K1
Réservation
Tél.: (514) 842 2046
Fax: (514) 286-2791





L'élimination de Claude de France du duché de Bretagne

Extrait numéro deux d'une thèse de Monsieur Louis Melennec que nous vous présenterons au prochain numéro.

Les fiançailles de Claude de France et de François de Valois. François et Claude furent fiancés séance tenante. Aux termes du contrat de mariage du 22 mai 1505, solidement motivé, l'accord est conclu pour le très grand profit, utilité et seureté de nosdits Roïaume, Païs, Seigneuries, Sujets et chose publique d'iceux, après l'avis et les supplications des Princes, Seigneurs, Prélats, gens du Conseil, Grands et notables personnages, députés et délégués des Princes, grosses villes et cités du Royaume. Claude y est désignée, non comme Duchesse de Bretagne – ce qui est voulu par sa mère, fort en colère de ce qui vient de se passer – mais comme très excellente et puissante Princesse, Madame Claude de France. Le Roi constitue en dot à sa fille les comtés de Blois, de Soissons, d'Asti, les seigneuries de Coucy, et tout ce qu'il y a au Roïaume, qui n'est que de l'apanage, se réservant l'usufruit sa vie durant. Du côté maternel, compte tenu des avantages considérables qui furent accordés à Claude lors des fiançailles avec Charles de Luxembourg, la reine serre drastiquement les cordons de la bourse. Elle constitue en dot à sa fille, la somme de cent mille écus d'or, sans rien y ajouter, en particulier aucune terre ou seigneurie. Ce n'est pas tout à fait rien, mais compte tenu de la fortune de la reine, c'est négligeable : une somme identique fut déjà accordée, en 1455, à Marie de Bretagne, fille du Duc François Ier, grand-père d'Anne de Bretagne, lorsqu'elle épousa le Vicomte Jean de Rohan, pour droits de succession tant de père que de mère. La mauvaise humeur de la reine transparait dans la maigreur de cette dot, peu digne de la plus grande souveraine de la chrétienté. François de Valois est tenu d'accorder les garanties d'usage : bien dûment assigner sur ces terres... au profit de madite Dame Claude, ces cent mille écus étant de vrai patrimoine et héritage pour madite Dame et ses héritiers. On prévoit que si Claude vient à passer de vie à trépas sans laisser d'hoirs, la reine récupérera le magot, si elle survit à sa fille. Ce n'est pas tout. Anne par la grâce de Dieu, Reine de France, Duchesse de Bretagne impose un addendum au contrat. Alors que son traité de mariage avec Louis XII, en janvier 1499, prévoyait que s'il naissait deux enfants du couple royal, le deuxième hériterait du duché de Bretagne – clause destinée à soustraire définitivement la Principauté aux convoitises françaises – Anne se réserve la possibilité, s'il lui naît un enfant mâle de lui donner sa Duché, si elle l'estime opportun : S'il avoient, [ce] que Dieu veuille, que la reine ait enfant mâle, elle pourra disposer de la Duché de Bretagne au profit de sondit fils, et bailler si bon lui semble et faire le vœu, nonobstant le contenu du contrat de mariage du Roi et de ladite dame, auquel quant à ceux, iceux Sieur et Dame ont expressément dérogé et dérogent par ces présentes, le surplus néanmoins du Traité demeurant en sa force et vigueur en toutes autres choses.

Cette disposition a manifestement été arrachée au Roi par sa femme, pour mieux garantir l'avenir de la Principauté, et empêcher ce petit imbécile d'Angoulême, à la faveur de son mariage avec Claude, de devenir Duc de Bretagne.

Ce contrat solennel engageant l'avenir de la Bretagne, sont présents et signent du côté breton : le Chancelier de Bretagne, l'Evêque de Nantes, les seigneurs de Rohan et de Rieux, le Général des finances de Bretagne, entres autres.

L'opposition d'Anne au mariage. Tant qu'Anne vécut, elle ne cacha pas son hostilité au mariage de sa fille avec François de Valois. Elle espéra qu'il n'aurait pas lieu. Les témoignages des chroniqueurs, sur ce point, concordent. Ainsi Martin du Bellay : Elle vouloit un autre gendre, elle n'aurait pas laissé les choses en arriver là... Le mariage ne s'étoit su faire du vivant de ladite royne Anne, parce qu'elle aspirait plutôt au mariage de Charles d'Autriche, pour ceste heure, empereur. Brantôme confirme : [si la reine] eust vescu, jamais le roy François ne l'eust espousée...[elle] la vouloit fort marrier à Charles d'Autriche, depuis empereur ; si elle eust vescu, cela se fust fait, car elle s'en faisoit accroire par-dessus son mary, et mesmes pour le mariage de ses filles, desquelles elle vouloit avoir la totalle charge et soucy.

Quelles raisons poussèrent Anne à s'opposer avec une sorte de fureur à une union qui, du côté français semblait raisonnable à tous, et faisait de sa fille une future reine de France ? Les chroniqueurs ont invoqué, sûrement avec raison, la haine farouche qui opposait la reine à Louise de Savoie. Martin du Bellay : Et disoit-on que l'occasion qui à cela la mouvoit, estoit pour la haine qu'elle portoit à Madame Louise de Savoye, mère dudit Duc d'Angoulesme. Brantôme confirme : Elle haissoit mortellement Madame d'Angoulesme, depuis Madame la régente, n'estant leurs humeurs guères semblables, et peu accordantes ensemble...elle vouloit colloquer sadite fille avec Charles d'Autriche.

Anne ayant perdu tous les enfants qu'elle avait eus de Charles VIII, considérait avec irritation ce gros garçon joufflu, débordant de vie et de santé, aimé du Roi de surcroît, qui le considérait comme son fils. La principale motivation de la reine était que ce mariage mettrait son duché en danger. S'il advenait qu'elle n'eût pas d'enfant mâle, et que François montât sur le trône de France, c'en fût fait de la Bretagne Claude, devenue reine, n'aurait pas été en mesure de s'opposer à la volonté de son mari de s'emparer du Duché. Dom Morice est de cet avis : Deux raisons étaient causes de cette opposition [de la Reine au mariage]. La première parce qu'elle haissoit la Comtesse d'Angoulême, mère du Comte... La seconde... est qu'elle prévoyait que par cette alliance la Bretagne alloit être unie irrévocablement à la couronne.



Georges Morzadec
Président et Chef de la direction
Président - Chef Executive Officer
1755, boul. Lionel Bertrand
Boisbriand, Qc J7H 1N8



Les Pré-Cuisinés à Table inc.

Le Maître Saladier Inc.
Tél.: (450) 435-0674 Fax: (450) 435-0363 Tél.: (450) 430-7597 Fax: (450) 430-4156

Sans frais: 1-877-435-0674



Spécialités
Crêpes Viandes Fruits de mer

933, Rachel Est,
Montréal, Qc, H2J 2J2
TÉL.: (514) 521-1444

De là à prétendre qu'Anne a été l'unique artisan des fiançailles de Claude avec Charles de Luxembourg, et qu'elle a voulu ce mariage dans le but de démembrer le royaume, il y a loin. C'est cette thèse que soutient Michelet : Anne, toujours mal mariée, et par la raison politique qui unissait son duché à la France, vivait d'orgueil et de domination. Maximilien, son fiancé, qu'elle ne vit jamais, mais qu'elle aima, eut son cœur et, depuis, nul autre ... Elle ne se mêlait pas moins des affaires de la France. Les ambassadeurs étrangers songeaient à s'assurer d'abord des deux vrais rois, du roi femelle (sic) et du roi cardinal [Georges d'Amboise]... Elle n'avait au cœur que sa Bretagne, le souvenir de Max (sic), son premier fiancé et une ambition furieuse pour cette fille au maillot. Elle la voulait impératrice du monde, femme du petit-fils de Max [Charles de Luxembourg]. Cet enfant redoutable, qui allait absorber les trois couronnes de l'Espagne, de l'Autriche et des Pays-Bas épouvantait l'Europe de sa future grandeur : elle le voulait encore plus grand ... Mari fidèle et bon père de famille [le Roi] associait la Reine, autant qu'il pouvait, à la royauté. Le pis, c'est qu'elle restait souveraine étrangère, correspondant directement avec le Pape, lui restant fidèle dans la guerre que lui fit le Roi. Celui-ci, toujours maladif, tombe malade, s'alite. Elle le soigne seul, l'enveloppe, en tire un pouvoir pour le mariage de sa fille ; et, avec ce pouvoir, elle signe d'un coup la mort de l'Italie et de la France, rayant Venise de la carte, et démembrant la monarchie... Est-ce tout ? Non ; à une nouvelle maladie du Roi, en 1505, elle veut enlever sa fille en Bretagne, saisir l'héritier du Royaume, le jeune François Ier. Elle eût biffé la loi salique, abaissé la barrière qui ferme le trône à l'étranger... Elle eût raflé la monarchie (!).

Cette position absurde n'est plus admise par personne. Au début du siècle pourtant, Henry Lemonnier écrit encore : On n'arrive pas à s'expliquer par quelles raisons, en vue de quels profits matériels, le Roi avait consenti à signer de pareils engagements, et ses conseillers à y donner leur adhésion. On ne peut y voir que l'effet de la monomanie d'Anne de Bretagne et de la décrépitude malade de Louis XII... Il faut presque admettre que le fond des choses, c'était l'hostilité engagée depuis longtemps, bien que latente, entre Anne de Bretagne et Louise d'Angoulême. Ces deux femmes, si différentes d'esprit et de mœurs, se détestaient. Anne, acharnée à obtenir un fils, toujours déçue dans ses espérances, malgré des grossesses répétées, était mise hors d'elle par la présence de ce jeune Comte d'Angoulême, héritier présomptif du royaume. Le mariage de sa fille Claude avec lui ne la satisfaisait pas, parce qu'elle sentait bien qu'après la mort de Louis XII, toute l'influence irait à la mère du nouveau roi, et que la Bretagne ne resterait pas sous le gouvernement de sa fille.

Des raisons objectives confortaient la reine dans son opposition au mariage de sa fille avec l'héritier des Angoulême. Le Dauphin François, né en 1494, en cette période de forte mortalité infantile, pouvait fort bien disparaître ; il était difficile de ne pas y penser. Le roi et la reine pouvaient encore avoir des enfants. Le Roi était d'une santé chancelante, mais il prouva jusqu'à la fin de ses jours

qu'il était apte à remplir ses fonctions de géniteur. Née en janvier 1477, les espérances de la reine étaient fondées, puisqu'elle eut encore de son mari deux enfants, la princesse Renée, en octobre 1510, et un garçon qui ne vécut qu'une heure, le 23 janvier 1512 . Les contemporains ont souligné son extrême désir d'avoir des enfants, et qu'elle faisait consciencieusement ce qu'il fallait pour cela. Son avenir comme celui de la Bretagne dépendait de ses maternités futures. Mère d'un dauphin, elle fût devenue une reine-mère respectée ; mère de deux enfants, elle aurait eu la satisfaction de voir l'un régner sur la France, l'autre sur la Bretagne. A l'inverse, François de Valois, devenu Roi, sa sécurité risquait de se trouver compromise, tant la haine que lui vouait la famille d'Angoulême était puissante. Elle n'avait pas même l'assurance que sa fille épouserait le Roi, ni qu'il la laissât jouir en paix du duché de Bretagne, dont on pouvait craindre qu'il tenterait de s'emparer . Le mariage avec François d'Angoulême n'était qu'une éventualité, tout juste une plausibilité. Pour avoir elle-même, enfant, été promise aux fils du Roi d'Angleterre, de l'Empereur, du Roi d'Aragon, et été au centre de nombreuses négociations matrimoniales avant même qu'elle eut atteint 10 ans, elle savait ce que valaient ces engagements matrimoniaux, et qu'ils étaient rompus aussi facilement que conclus.



LA PETITE BRETONNE

PÂTISSERIE
VIENNOISERIE

SERGE BOHEC
PRÉSIDENT
TÉL.: (450) 435-3381
FAX: (450) 435-0944

1249, boul. Labelle, Blainville, Qc, J7C 2N5

Calendrier

Atelier de danses bretonnes

Tous les derniers mercredis du mois.

Les ateliers ont toujours lieu le dernier mercredi du mois. Vous y êtes attendus les **31 mai et 28 juin**.

au Collège Marie de France
4635 Queen Mary,
Montreal H3W 1W3.



6 @ 8 au Hurley's

Tous les premiers jeudi du mois.

L'Union des Bretons du Canada est heureuse de vous convier à son 6@8 mensuel (rencontres de fin d'après midi, pour les arrivants... Les Bretons et amis de la Bretagne se réuniront tous **les premiers jeudi du mois** à l'étage du Hurley's Irish Pub.

1225 Crescent Street
Montréal, Qc
H3G 2B1
Metro: Peel ou Lucien l'Allier



Une bonne opportunité de rencontre, discussion, échange... pour bénéficier dans la bonne humeur de tout ce qu'un réseau peut vous apporter.

On vous y attend!!

Prochaine date : **1er juin vers 18h.**

Nous suspendrons cette activité pour l'été.

Reprise le jeudi 7 septembre 2006.

Cours de Breton Kentelioù Brezhoneg

Après un premier cycle très intéressant, nous reprendrons l'apprentissage à la rentrée au mois d'octobre.

au Collège Marie de France
4635 Queen Mary,
Montreal H3W 1W3.



« Jam » chants, musique danse...

Tous les deuxièmes vendredis du mois.

Pierrick et ses amis vous convient à des réunions où l'on chantera, dansera, fera le «bœuf».

Noter les prochaines soirées les **12 mai et 9 juin** au Collège Marie de France 4695 Queen Mary Montréal.

La meilleure façon d'encourager nos bénévoles est de participer aux activités qu'ils organisent. Venez les saluer ce geste sera très apprécié.

Retenez sur vos calendriers : A Longueuil lors de la fête du travail, les 1er, 2 3 et 4 septembre, festival des vieux métiers. Nos compatriotes du musée des vieux métiers vivants de l'Argol, presqu'île de Crozon sont en visite à Longueuil. L'union assurera les danses, la musique, les crêpes. Une belle occasion de Fest-deiz.

Internet

Notre adresse est changée désormais c'est :
<http://bzh.enter-net.com/index.html>.

Nous espérons un prochain nom de domaine en .bzh. A ce propos merci d'appuyer la campagne pour la création de cette extension. Vous trouverez le lien sur notre site.

En plus des rubriques habituelles vous avez un forum à votre disposition. Merci à Marc et Sébastien Mérel pour leur efficacité.

Pour les passionnés de musique francophone à signaler le site de notre compatriote et membre, Jean Claude Vasseur :
<http://www.musiquefranco.net>

Carnet

L'équipe de An Amzer présente sa sympathie à la famille à l'annonce du décès de Mr Louis Daniel Robin le 3 mai 2006.



LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE
4, SQUARE WESTMONT, BUR. 250
WESTMOUNT, QC H3Z 2S6

MARIE GUÉDO-DUPOIS
TÉL.: (514) 935-3520
FAX: (514) 935-2930
MGUEDO@INVESTORSGROUP.COM



Groupe Sutton-Synergie
de l'est inc.

6401, Jean-Talon est. Montréal, Qc, H1S 3E7
bur.: (514) 255-0666 rés.: (514) 253-9177

www.sutton.com

Micheline James
Agent immobilier affilié
Cell.: (514) 704-9444
mjames@sutton.com

